DÉFINITION DE L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE AU CAP
POUR LES CANDIDATS LIBRES

Epreuve de Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique : **coefficient 3**

1. Objectifs (compétences attendues pour l'évaluation)

[les compétences évaluées sont identifiées par enseignement : F pour français, H-G pour Histoire-Géographie, EMC pour l'enseignement moral et civique]

L'épreuve de français et d'histoire-géographie-enseignement moral et civique permet d'apprécier les compétences suivantes :
- communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F) ;
- reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu (F) ;
- évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F) ;
- lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F) ;
- rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F) ;
- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC) ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC).

2. Critères d'évaluation

Français

L'évaluation porte, pour l'évaluation des compétences écrites :
- sur la compréhension du texte ou du corpus de textes,
- sur la prise en compte des contraintes d'écriture fournies par le texte ou le corpus d'appui ainsi que par les consignes d'écriture,
- sur le retour critique sur son propre texte à l'aide des outils et documents fournis,
- sur l'amélioration de son écrit par la réécriture et la pris en compte des normes orthographiques, grammaticales et typographiques.

L'évaluation porte, pour l'évaluation des compétences orales :
- sur la maîtrise de l'expression orale,
- sur la durée et la clarté de l'exposé initial,
- sur la compréhension des questions et la pertinence des réponses,
- sur la qualité de l'évocation de la réalisation ou de l'expérience professionnelle choisie et de la réflexion sur le métier.

Histoire-géographie-enseignement moral et civique

En histoire-géographie- enseignement moral et civique, les critères d'évaluation sont les suivants :
- Le candidat mobilise des connaissances, périodise/localise convenablement et replace le document, les évènements, les acteurs dans leur contexte.
- Le candidat donne le sens global du document.
- Le candidat fait preuve d'esprit critique face au document.
- Le candidat utilise le vocabulaire de l'histoire, de la géographie et de l'enseignement moral et civique.
- Le candidat développe un discours oral construit, argumenté et personnel.
- Le candidat s'exprime de manière claire, correcte et raisonnée de la langue française.
- Le candidat écoute et participe activement à l'échange avec le jury (réactivité).

MODALITÉS d'ÉVALUATION (candidats libres) :

Epreuve ponctuelle : épreuve écrite de 2 heures et orale de 25 minutes (dont 5 minutes de préparation)

Français
- *Epreuve écrite de 2 heures*
Le candidat répond par écrit, à partir d'un bref corpus, à des questions de lexique et de compréhension.
Il rédige ensuite, dans une situation de communication définie par un type de discours, un récit, un dialogue, une description, un portrait ou une opinion argumentée d'une longueur de vingt à trente lignes.
L'ensemble est évalué sur 20 points.
- *Epreuve orale de 10 minutes*
Le candidat présente un oral continu d'environ 3 minutes dans lequel il présente une réalisation en lien avec le métier, ou une expérience professionnelle. Il peut, pour ce faire, s'appuyer sur tout support visuel, à sa convenance, support sur lequel l'écrit ne dépasse pas le statut de titre ou de légende.
L'entretien, qui n'excèdera pas 7 minutes, permet de revenir sur l'exposé pour en faire préciser des points, en développer certains aspects ou pour amener le candidat à prolonger et approfondir sa réflexion. Lors de l'entretien, selon la thématique abordée par le candidat, la dimension morale et civique en lien direct avec le métier et son exercice peut être questionnée.
L'ensemble est évalué sur 20 points.

Histoire-géographie-enseignement moral et civique
- *Epreuve orale de 15 minutes* (dont 5 minutes de préparation)
Le candidat présente une liste de **six** documents qu'il a choisis, soit un document correspondant à chacun des thèmes des programmes d'histoire, de géographie et d'enseignement moral et civique. Il tire au sort le thème sur lequel il va être interrogé. Il prépare sa présentation pendant 5 minutes.
En histoire et en géographie, le candidat donne le sens global, dégage l'intérêt et les limites du document en mobilisant des repères, des notions clefs et des connaissances. Il montre qu'il maîtrise et utilise des repères chronologiques et spatiaux.
En enseignement moral et civique, le candidat construit et exprime une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme : il explicite les valeurs de la République en jeu dans le document présenté. Les liens avec les programmes d'histoire-géographie sont exploités chaque fois qu'il est possible de le faire.
Le professeur évalue et vérifie les acquis (capacités, connaissances, repères) du candidat sur le document et l'amène à préciser son propos si nécessaire. L'examinateur pose des questions au candidat pour obtenir des précisions et vérifier les acquis du candidat sur le thème étudié pendant une durée maximale de 10 minutes.
En l'absence de liste ou de documents ou en présence d'une liste non conforme, l'examinateur propose un/des documents de secours et le candidat peut néanmoins présenter l'épreuve.
L'épreuve est notée sur 20 points.

Retrouvez les programmes de Français et d'HG-EMC sur le site académique :
Français : https://eduscol.education.fr/1767/programmes-et-ressources-en-francais-voie-professionnelle
HG : https://eduscol.education.fr/1790/programmes-et-ressources-en-histoire-geographie-voie-professionnelle
EMC : https://eduscol.education.fr/1761/programmes-et-ressources-en-enseignement-moral-et-civique-voie-professionnelle